

Résumé des mandats du Congrès annuel de l'ASSÉ

Tenu les 20 et 21 avril 2013

Ordre du jour

1. L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Accueil des associations membres
- 3.0 Présentation et bilans
 - 3.1 Congrès annuel
 - 3.2 Procédures et rôles des délégué-e-s
 - 3.3 Garde du senti
 - 3.4 Bilan du Conseil exécutif
 - 3.5 Bilan des Comités
- 4.0 Permanence
- 5.0 Femmes
- 6.0 Élections générales
 - 6.1 Processus
 - 6.2 Présentations
- 7.0 Missions de l'ASSÉ
 - 7.1 Bilans des campagnes antérieures
 - 7.2 Perspectives
- 8.0 Revendications
- 9.0 Plan d'action
- 10.0 Élections générales
 - 10.1 Plénière
 - 10.2 Scrutin
- 11.0 Finances
 - 11.1 État des résultats
 - 11.2 Fond d'entraide
 - 11.3 Prévisions budgétaires 2013-2014
- 12.0 Avis de motions
 - 12.1 Dépôt des avis de motion
 - 12.2 Traitement des avis de motion
- 13.0 Varia
- 14.0 Levée

Adoption du procès-verbal

- 1. L'adoption du procès du Congrès du 6 avril 2013.**

Accueil des associations membres

1. Que l'on accueille l'ACSSUM (Association des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal).

Permanence

1. Que l'on procède à l'embauche de Joël Pednault suivant les recommandations du Comité de sélection.

Femmes

1. Que l'ASSÉ appuie le RICQ (regroupement des infirmières collégiales du Québec) dans sa campagne pour renforcer le rôle et la présence infirmière scolaire au collégial.

Revendications

1. Que l'ASSÉ invite les associations membres à réfléchir sur le logement étudiant et à se positionner sur la participation de l'ASSÉ au projet l'UTILE.
Que l'ASSÉ invite l'UTILE de lui fournir un document explicatif du projet.

*2. Considérant que la mesure suivante entraîne l'appauvrissement;
Considérant que ce ne sont pas tous les parents qui aident financièrement leurs enfants;
Considérant que cela encourage les mariages, cette institution patriarcale entre les étudiants et étudiantes;*

8.2 Que l'ASSÉ s'oppose à la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études.

Plan d'action

1. Que la campagne annuelle 2013-2014 s'oriente principalement autour des trois axes suivants :

- Contre l'indexation des frais de scolarité et l'instauration de l'assurance qualité
- Contre les coupures dans l'aide sociale
- Contre la réforme de l'assurance-emploi

2. Que l'on revendique le rétablissement de la taxe sur le capital à un taux de 1,0% pour les institutions financières et à un taux de 0,5% pour les autres entreprises ainsi que le rétablissement de 10 paliers d'imposition au provincial comme alternatives aux compressions budgétaires et aux mesures tarifaires régressives dans l'éducation et les autres services publics.

3. Que l'on adopte le plan d'action suivant :

 Juin : Camp de formation d'été

Fin septembre : Manifestation contre l'austérité avec la Coalition
Octobre : Camp de formation sur la campagne
Fin octobre : Congrès d'automne
Mi-novembre : Manifestations régionales coordonnées dans le cadre d'une journée nationale contre l'austérité
Janvier : Camp de formation sur la campagne
Février : Congrès d'hiver
Février : Manifestation nationale pour l'accessibilité en éducation et un réinvestissement dans les services publics
8 mars : Journée des femmes
15 mars : Manifestation du COBP
Avril : Congrès annuel
1^{er} mai : Activités du 1^{er} mai

4. Que le Comité femme travaille de concert avec les groupes de femmes contre le maintien de la taxe santé et les coupures dans les CPE afin de mettre de l'avant une perspective féministe dans ces luttes.

5. Que le Comité aux luttes sociales travaille avec la Coalition à la campagne sur l'augmentation des tarifs d'hydro-électricité.
Que le Comité aux luttes sociales travaille de concert avec des alliés-e-s du Canada dans la lutte contre les mesures du gouvernement Harper.

Élections générales

1. L'élection de Blandine Parchemal au poste de Secrétaire aux affaires académiques.
2. L'élection de Delphine Labrecque-Synott au poste de Secrétaire aux relations internes.
3. L'élection de Lazlo Bonin au poste de Secrétaire à l'information.
4. L'élection de Benjamin Gingras au poste de Secrétaire aux finances.
5. L'élection de Virginie Mikaelian au Comité de mobilisation de l'ASSÉ.
6. L'élection de Pier-Yves Champagne au Comité de mobilisation de l'ASSÉ.
7. L'élection de Jean-Michel Savard au Comité de mobilisation de l'ASSÉ.
8. L'élection de Laurence Côté-Lebrun au Comité de mobilisation de l'ASSÉ.
9. L'élection de Mélissa Ross au le Comité de mobilisation de l'ASSÉ.
10. L'élection de Mathieu Melançon au Comité mobilisation de l'ASSÉ.

11. L'élection de Maxence L. Valade au Comité mobilisation de l'ASSÉ.
12. L'élection de Louisa Worrell au Comité mobilisation de l'ASSÉ.
13. L'élection de Samuel Lesage au Comité à la recherche et aux affaires académiques de l'ASSÉ.
14. L'élection de Philippe P. Bellemare au Comité à la recherche et aux affaires académiques de l'ASSÉ.
15. L'élection de Mathieu Phaneuf au Comité à l'information de l'ASSÉ.
16. L'élection de Félix Gingras Genest au Comité à l'information de l'ASSÉ.
17. L'élection Eugénie Paradis-Charrette au Comité à l'information de l'ASSÉ.
- L'élection de Camille Godbout au Comité journal de l'ASSÉ.
18. L'élection de Mathilde Michaud au Comité journal de l'ASSÉ.
19. L'élection d'Emmanuelle Arcand au Comité femmes de l'ASSÉ.
20. L'élection Marie-Pier Lauzon au Comité femmes de l'ASSÉ.
21. L'élection d'Audrey Lefrançois-Coutu au Comité femmes de l'ASSÉ.
22. L'élection de Maxime Larue au Comité formation de l'ASSÉ.
23. L'élection de Jeanne Reynolds au Comité formation de l'ASSÉ.
24. L'élection d'Annabelle Berthiaume au Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ.
25. L'élection de Dominique Goneau au Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ.
26. L'élection de Jérémie Bédard-Wien au Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ.

Prévisions budgétaires

1. Que l'on adopte les prévisions budgétaire 2013-20124 tel que présentées en Annexe A.

Dépôt avis de motion.

1. Que soit modifié le nombre de sièges du Comité légal pour atteindre 6 sièges.
(Avis de motion en vue de revenir sur une décision prise dans un Congrès antérieur)

2. Que soit modifié l'Article A.4.2 :Comité et Secrétaire général-e de l'Annexe A : Procédures d'élections en vue de retirer « qui obtienne un appui d'une association étudiante membre », et de modifier l'article A.4.1 : Conseil exécutif en vue de retirer la mention « et qui obtienne au minimum l'appui de deux associations étudiantes ».

3. Que l'ASSÉ alloue un budget de 1000\$ au VP externe de l'agemdelcus pour la prise en charge de l'AGEMDELCUS des frais attendant aux déplacements, aux frais d'inscriptions et autres frais entrant dans le cadre de ses fonctions en lien avec l'ASSÉ.

Propositions mises en dépôt

1. Que l'ASSÉ entreprenne une étude sur les possibilités d'organiser un contre-sommet sur les principes de base de l'ASSÉ et l'éducation au Québec durant le printemps ou l'été 2014;

Que cette étude s'oriente autour des axes suivants :

- Généalogie de l'idée de la gratuité scolaire au Québec;
- Histoire des consultations publiques de grande ampleur qui ont eu lieu au Québec à propos de l'éducation (Ex. : Rapport Parent);
- Présentation des différentes réformes nécessaires afin qu'on puisse offrir la gratuité scolaire à tous les niveaux d'étude;
- Propositions de thématiques qui pourraient être discutées lors de ce contre-sommet.

2. L'élection de Justin Arcand au poste de Secrétaire aux affaires internes de l'ASSÉ.

3. L'élection de Patrick Véronneau au Comité légal de l'ASSÉ.

4. L'élection de benoît Tanguay au Comité légal de l'ASSÉ.

5. L'élection d'Émilie E. Joly au Comité légal de l'ASSÉ.

6. L'élection d'Éloïse Benoît au Comité légal de l'ASSÉ

7. L'élection de Marc-André Blais au Comité légal de l'ASSÉ

8. Considérant que le processus de nomination à l'international à l'ASSÉ opaque et pourrait laisser croire à un processus de népotisme;

Considérant qu'il est nécessaire que à l'ASSÉ d'être irréprochable sur le plan de l'éthique et de la transparence;

Considérant que les délégations de l'ASSÉ agissent à titre de porte-paroles;

Que soit ajouté à l'annexe A : Procédure d'élection des statuts et règlement de l'ASSÉ l'article suivant : «A43 Délégation à l'internationale sont élues selon le processus d'élection à un poste de l'ASSÉ. Le vote sur l'élection se fait en Conseil de Coordination s'il est impossible de le tenir au Congrès.»

ANNEXE A : Prévisions budgétaires

Annexe à venir.